

« Femmes Vignes Rhône » accueille l'Association « Femmes de Vin », 1er groupement de vigneronnes de France



La semaine dernière, l'association « Femmes Vigne Rhône » a accueilli l'Assemblée générale de l'association nationale « Femmes de vin », au Château des Fines Roches à Châteauneuf.

D'abord une mise au point : les vigneronnes ne sont ni des épouses, ni des filles de vignerons, mais des professionnelles du vin à part entière, propriétaires de vignobles, qui ramassent les sarments l'hiver, ébourgeonnent et éclaircissent les vignes au printemps, vendangent en septembre et enfin assemblent



les cépages dans leurs chais à l'automne.

Dans la Vallée du Rhône, c'est l'ancien président d'Inter-Rhône, Michel Bernard qui avait lancé l'idée d'une association « Femmes Vignes Rhône », de Condrieu à Uzès. Et Anne Hugues en a été la 1ère présidente en 2004, la propriétaire du Domaine de La Royère à Oppède, dans le Luberon, avant de laisser sa place, 12 ans plus tard, à Françoise Roumieux, à la tête du « Clos du Calvaire » créé il y a 100 ans à Chateauneuf-du-Pape par ses grands-parents. Coralie Goumarre vient de lui succéder, 1ère femme en 9 générations, à devenir patronne du Domaine Galévan, créé en 1836 à Courthézon. « Une soixantaine d'hectares en agriculture bio, réparties sur les appellations Châteauneuf-du-Pape, Côtes du Rhône, CDR Village et Vins de Pays. » Aujourd'hui, une trentaine de caves, caveaux, domaines viti-vinicoles de la Vallée du Rhône en font partie.

Et c'est précisément, « Femmes Vigne Rhône » qui a accueilli, la semaine dernière, lors de « Découvertes en Vallée du Rhône » l'Assemblée générale de l'association nationale « Femmes de Vin » au Château des Fines Roches à Châteauneuf. « Chez nous, c'est la coopération qui prime, pas la compétition. Notre profession a longtemps été très machiste, misogyne, il y avait même des salons des vins où nous n'étions pas les bienvenues, comme à Bergerac par exemple. Pourtant, on exerce le même métier, on a les mêmes exigences de qualité et de respect de l'environnement » explique Coralie Goumarre.

6 novembre 2025 |



Ecrit par le 6 novembre 2025



1ere à gauche, Coralie Goumarre, présidente de Femmes Vignes Rhône, 3ème à gauche, Aurelie Bertin élue vendredi présidente de Femmes de vin, et patronne du Château Sainte-Rosaline dans le Var © Andrée Brunetti

Aux Fines Roches, c'est la Varoise Aurélie Bertin qui vient d'être élue présidente nationale de « Femmes de Vin ». Elle est à la tête du Château Sainte-Rosaline aux Arcs-sur-Argens, près de Draguignan, un des plus vieux domaines de Provence qui date du XIVème siècle, classé en cru en 1995. « Nous produisons 200 000 bouteilles par an et en exportons 60%. « Ce qui nous lie, les vigneronnes, c'est l'amour de notre métier, une passion de la vigne, un respect de nos terroirs, c'est une mutualisation de nos moyens pour aider celles qui ont un souci, une envie de faire connaître nos vins, sans fard, sans complexe ».



L'union fait la force

Aujourd'hui, la plupart des vignobles français sont représentés dans cette association « Femmes de Vin » : une dizaine de régions (Aliénor de Bordeaux, Elles & Beaujolais, Femmes Vignes Rhône, Eleonore de Provence, Vinifilles Occitanie, DiVINes d'Alsace, Fa'Bulleuses de Champagne, Dames Coeur de Vigne), soit 238 domaines, 1259 emplois et 5627 hectares de vignobles. L'union fait la force. En plus des salons de vins et de dégustations, elles ont une inclination particulière pour les évènements caritatifs. Par exemple, elles ont levé 28 000€ pour les ados atteints de troubles du comportement alimentaire, elles font partie des « Voix de l'enfant », elles accueillent des élèves des écoles pour leur faire découvrir les métiers de la vigne et du vin et souhaitent transmettre, faire partager leur passion.

Elles aimeraient aussi avoir des visées environnementales à une époque où le verre est de plus en plus cher, où il pèse lourd dans la balance d'une bouteille de vin et donc dans son transport et son empreinte carbone, notamment à l'export. Il est donc question de ré-emploi, de recyclage. « En Allemagne, la consigne représente 40%, en France 1%. Mais il faut nettoyer le verre, le transporter, le faire fondre, le reconditionner, ce qui est énergivore et coûte une fortune », explique Coralie Goumarre. « Il faut aussi des points de collecte à la sortie des restaurants et des cavistes, ce qui implique des lieux de stockage. Un slogan avait été lancé : 'Ma bouteille s'appelle reviens!' mais, pour l'instant, il est irréaliste. »

Et pour ceux qui douteraient encore de leurs compétences, rappelons qu'en 1788, c'est une femme, Joséphine de Lur-Saluces qui a repris l'iconique Château d'Yquem, que les Veuves Pommery, Cliquot, Laurent-Perrier et Bollinger ont eu entre leurs mains les plus grandes maisons de Champagne. Et que Philippine de Rothschild a hérité en 1988 du Château Mouton Rothschild.

Le Syndicat des Côtes du Rhône célèbre les vigneronnes

6 novembre 2025 |



Ecrit par le 6 novembre 2025



Hier, à l'occasion de la Journée internationale des droits de la femme, le <u>Syndicat des Côtes du</u> <u>Rhône</u> a réuni les femmes vigneronnes représentantes des appellations Côtes du Rhône et Côtes du Rhône Villages, à la Maison des Vins d'Avignon. 28 ont répondu présentes.

Les verres ont tinté, les rires ont fusé et les compliments ont été échangés. C'est dans une ambiance conviviale que certaines vigneronnes se sont rencontrées, et que d'autres se sont retrouvées.

Hier, une trentaine de vigneronnes se sont rendues à l'événement organisé pour la première fois en ce jour symbolique par le Syndicat des Côtes du Rhône pour célébrer les femmes, et plus particulièrement celles qui ont su se faire une place dans le milieu viticole, encore très masculin il y a quelques années.

Une évolution certaine

« Rappelons que c'est seulement en 1999 qu'a été créé légalement le statut social de conjointe collaboratrice pour les femmes sur les exploitations agricoles », a débuté Denis Guthmuller, président du



Syndicat des vignerons des Côtes du Rhône. La loi d'orientation agricole qui a permis la création de ce statut social a été une nouvelle ère pour les agricultrices. Ce statut a ouvert droit à la retraite pour la conjointe ainsi qu'à des prestations sociales en cas d'accidents du travail et de maladies professionnelles, à une pension d'invalidité en cas d'inaptitude partielle ou totale et à une créance de salaire différé en cas de décès de l'époux et de divorce.

Aujourd'hui, de plus en plus de femmes sont cheffes d'exploitation agricole et ressentent l'évolution. C'est le cas d'Anne Collard qui gère le Château Mourgues du Grès à Beaucaire dans le Gard aux côtés de son mari depuis plus de 30 ans, mais qui a décidé il y a quelques années d'acquérir elle-même un domaine en Côtes du Rhône, devenu le Vignoble Anne Collard. « J'avais beaucoup de doutes au début, surtout en étant une femme, mais mon mari m'a beaucoup encouragée, explique-t-elle. C'est une fierté personnelle dans un environnement familial. J'espère que ça encouragera les futures générations de vigneronnes à se lancer car c'est un métier formidable qui n'a pas de genre. »

Les femmes dans les Côtes du Rhône

Comme Anne Collard et les 27 autres vigneronnes présentes à l'événement, les femmes sont de plus en plus nombreuses dans l'univers du vin. Elles représentent 30% des chefs d'exploitation viticole et1/3 des œnologues. Et le nombre de femmes dans le monde viticole n'est pas près de diminuer, comme en atteste le nombre d'étudiantes. Selon la statistique agricole Graph'Agri 2020, 50% des étudiants en œnologie sont des femmes.

« Nous sommes ravis de cette évolution mais les femmes sont encore sous-représentées dans le milieu viticole », a déploré Denis Guthmuller. En effet, les femmes ne représentent que 30% des personnes dans l'agriculture de manière générale, et entre 10 et 13% des personnes siégeant dans les instances dirigeantes du Syndicat des Côtes du Rhône. « Nous sommes dans une année élective, ça tombe à point, a continué le président du Syndicat. Nous souhaitons voir plus de femmes dans nos structures dirigeantes. »

Des problématiques qui persistent

Malgré des avancées prometteuses, les métiers de la vigne restent genrés dans beaucoup d'esprits. Beaucoup pensent encore que ce sont des métiers d'homme. Préjugé que le Syndicat a cœur à démonter. Cet événement a d'ailleurs eu pour objectif d'ouvrir davantage les discussions sur les différentes problématiques qui persistent et sur comment les éradiquer.

« Le débat homme-femme ne devrait plus être présent dans l'esprit des gens, le genre n'a plus lieu d'être », a conclu Denis Guthmuller.